

# PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

## Lambaréné : la gouverneure sensibilise les musulmans et les communautés étrangères

**PAULETTE** Mengué M'Owono poursuit sa campagne contre le Covid-19.

Esaië NDILORUM  
Lambaréné/Gabon

SANS relâche, la gouverneure de la province du Moyen-Ogooué, Paulette Mengué M'Owono, poursuit sa sensibilisation au coronavirus auprès des populations de Lambaréné. Le week-end écoulé, le tour est revenu aux musulmans et aux responsables des communautés étrangères de recevoir la première autorité de la province.

L'échange a porté sur le Covid-19. Paulette Mengué M'Owono a demandé aux responsables de la mosquée centrale, au quartier Isaac, dans le 2e arrondissement, et à

ceux de la mosquée de Grand-Village, au 1er arrondissement, de sensibiliser les leurs au respect des mesures barrières édictées par le gouvernement. Ce fut le même message avec les responsables des différentes communautés étrangères locales.

A cette occasion, les deux experts qui l'accompagnent depuis le début de ce périple, Martin Luther Ondo Nzue (chef de service régional d'Hygiène publique et d'assainissement) et Francis Beyemé (point focal de la surveillance épidémiologique en service aux Grandes endémies) ont édifié les uns et les autres sur cette pandémie.

Pour une meilleure conscientisation, le directeur régional de Santé (DRS), Dr Julien Meyong Békale, a d'ailleurs livré les chiffres – en évolution chaque jour et qui font



La gouverneure échangeant avec la communauté musulmane.

froid dans le dos – sur le nombre des décès et des malades à travers le monde.

Une réalité qui préoccupe la gouverneure. D'où sa présence permanente sur le terrain de la

sensibilisation : "Regardez les télévisions, lisez et écoutez les médias. L'heure est très grave. En évitant l'insouciance et l'inconscience, vous préserverez vos familles et les autres", a dit, en substance, Mme

Mengué M'Owono, l'air grave. Des dépliants et des prospectifs sont distribués en bonne quantité partout, expliquant aux populations ce qu'il faut faire, et ce qu'il ne faut pas faire.

## Le gouverneur à la frontière de Doussala



Le gouverneur Bangué et sa suite sur le pont frontière de la rivière Ngongo.

**BENJAMIN** Bangué Mayoubi est allé s'assurer que cette frontière est fermée.

Félicien NDONGO  
Doussala/Gabon

Le gouverneur de la Ngounié, Benjamin Bangué Mayoubi, était le 24 mars dernier à Doussala, bourgade du département de la Dola, frontalière avec le Congo-Brazzaville, pour vérifier l'application de la mesure gouvernementale concernant la fermeture des frontières, suite au coronavirus. L'autorité provinciale était accompagnée du commandant de

région-sud de la gendarmerie, le lieutenant-colonel Clément Dembe Bougand ; du commandant de la région militaire, le commandant Mihindou Dicko ; du substitut général à la Cour d'appel, du substitut du procureur, etc.

En effet, n'ayant pas d'éléments d'appréciation sur la situation à la frontière de Doussala, située à 48km de Ndendé, le gouverneur Bangué estimait qu'il était de bon aloi de se rendre sur place. Dans la contrée, la ri-

vière Ngongo constitue la limite avec le Congo. Or, la barre de fer érigée, qui fait office de barrière côté gabonais, est située à 1,5 km de ladite rivière.

Une distance qui, de l'avis des autorités compétentes et des observateurs avertis, ne permet pas d'interdire ou de signaler à temps d'éventuels mouvements des personnes et des biens vers le Gabon.

Peut-on alors établir provisoirement un poste de contrôle non loin du pont frontière, pour freiner, un tant soit peu, les flux vers le Gabon en ces temps de Covid-19 ? La question a été posée. Côté congolais, le poste de contrôle étant établi non loin du pont, la présence des personnes venant du Gabon est souvent vite signalée.

Le gouverneur Bangué Mayoubi a instruit les éléments de la brigade de Moukoro, de veiller scrupuleusement aux mesures gouvernementales, notamment la fermeture des frontières. Et de signaler aux autorités compétentes des faits inhabituels susceptibles d'être constatés sur place.

## Doussala : des agents sensibilisateurs font défaut



La frontière de Doussala.

LE préfet de la Dola, Alphonse Ndeme, s'y rend souvent, mais aucun équipement n'est disponible.

FN  
Doussala/Gabon

SITUÉE à 48 km de Ndendé, chef-lieu du département de la Dola, la frontière de Doussala, qui sépare le Gabon du Congo-Brazzaville, est située au niveau de la rivière Ngongo. Et comme tous les pays frontaliers, les villages environnants ont parfois, sinon souvent, des parents de part et d'autre. Consé-

quence, depuis la fermeture des frontières gabonaises, il devient difficile de contrôler les entrées clandestines dans les nombreux débarcadères le long de ladite rivière Ngongo.

L'activité économique étant quelque peu développée au niveau de ce poste frontière – les Congolais viennent souvent y écouler leurs produits – on signale encore la présence de quelques denrées alimentaires à Doussala, où le préfet de la Dola, Alphonse Ndeme, se rend fréquemment pour sensibiliser les populations au Covid-19. Mais, sur le terrain, pas d'agents de santé ou d'hygiène publique.

Heureusement que les militaires de l'opération Koumba, en faction au poste de contrôle frontalier, possèdent un thermoflash qui aide tout le monde en passant.

Au moment où la guerre est déclarée contre cette terrible épidémie, il est impérieux que, à l'instar d'autres zones frontalières, toutes les portes d'accès au Gabon, à partir de Doussala, soient fermées et surveillées en permanence.